

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 juin 2026

Référence
2026_25

Objet de la délibération
APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	10	10

Date de la convocation
26/05/2026

Date d'affichage
26/05/2026

Vote
A la majorité
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE
Le :

Et

Publication ou notification du :

L'an 2026 et le 5 juin à 18 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Madelénat, maire.

PRÉSENTS : M. Madelénat, Mr Cousot, Mr Chenu, Mr Werner, Mr Rigaud, Mme Chenu

ABSENTS EXCUSES : Mme Braun, Mme Landemaine, Mme Binet, Mme Reynes

ABSENT NON EXCUSE : M. Souchet

POUVOIRS :

- Mme Landemaine à M. Madelénat
- Mme Braun à M. Cousot
- Mme Binet à M. Werner
- Mme Reynes à Mme Chenu

A été nommé(e) secrétaire : Mr Cousot

2026_25 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2026

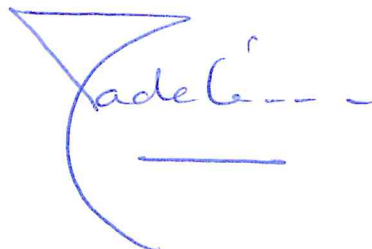
M. le Maire informe que le procès-verbal de la séance du 28 avril 2026 a été transmis aux conseillers municipaux en même temps que la convocation.

Le conseil municipal, après en avoir pris connaissance et après avoir pris en compte une observation de M. Cousot, **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 28 avril 2026.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 05/06/2026

Le Maire,



Le secrétaire,

